



DISCOURS DU MAIRE SUR LE BUDGET 2025 DE LA MUNICIPALITÉ DE LAC-BEAUPORT

Chères citoyennes,
Chers citoyens,

En cette soirée du mardi 3 décembre 2024, votre conseil municipal adopte le budget de fonctionnement de votre municipalité pour l'année 2025.

Malgré une augmentation des dépenses de 3,41 % pour faire face à l'augmentation du coût des services municipaux, **le conseil municipal annonce un gel du compte de taxes moyen pour 2025** en diminuant le taux de la taxe foncière générale afin d'absorber complètement l'augmentation moyenne des valeurs résidentielles du dernier rôle triennal d'évaluation.

Ainsi, la valeur moyenne d'une résidence en 2024, qui était évaluée à 479 800 \$ et imposée au taux de 0.84355, coûtait aux contribuables 4 047 \$ en taxes foncières. La même résidence d'une valeur de 672 200 \$ en 2025 sera imposée au taux de 0.60211 pour un montant identique de 4 047 \$.

Les tarifications seront également gelées au même taux que 2024, à l'exception de la gestion des installations septiques, qui passera d'une tarification de 133 \$ à 149 \$ pour tenir compte du coût réel du contrat de ce service.

Ce répit dans l'augmentation du coût de la taxe foncière est bien mérité après l'augmentation de 2024 pour financer la mise en place d'un service incendie à temps plein.

En excluant l'augmentation pour le service incendie de 2024, ce sera la deuxième année consécutive que votre conseil réussit à geler l'augmentation du coût des services municipaux.

Les revenus provenant de la construction d'une trentaine de nouvelles résidences en 2024 (100 000 \$), l'augmentation des revenus provenant du pacte fiscal du gouvernement du Québec (170 000 \$) et l'augmentation des revenus sur les droits de mutation immobilière (500 000 \$), permettent ce gel. Ces revenus supplémentaires de 770 000 \$ comblent donc 100 % de l'augmentation des dépenses municipales, qui passent de 22,580 M\$ en 2024 à 23,350 M\$ en 2025.

L'augmentation significative moyenne de 39,4 % des valeurs de l'ensemble des immeubles à Lac-Beauport, à la suite du dépôt du rôle triennal, causera inévitablement une variation du compte de taxes pour certains immeubles ou catégories d'immeubles. En effet, l'augmentation des valeurs au rôle n'étant pas uniforme, certains immeubles ou catégories d'immeubles connaissent des variations supérieures ou inférieures à la moyenne. C'est le cas notamment pour la catégorie des terrains vagues et des chalets et maisons de villégiature, qui connaissent respectivement des hausses au rôle de 51,9 % et 70,3 %.

EXEMPLE POUR UN IMMEUBLE D'UNE VALEUR DE 500 000 \$ EN 2025				
CATÉGORIE D'IMMEUBLE	VARIATION MOYENNE DU RÔLE 2025-2026-2027	TAXE FONCIÈRE 2024	TAXE FONCIÈRE 2025	ÉCART
Résidentiel	40.1%	3 011 \$	3 011 \$	0 \$
Chalets et maisons de villégiature	70.3%	2 477 \$	3 011 \$	534 \$
Exploitations forestières	42.7%	2 956 \$	3 011 \$	55 \$
Commercial	18.0%	7 149 \$	7 075 \$	(74) \$
Terrains vagues	51.9%	5 553 \$	6 021 \$	468 \$
Ensemble des immeubles imposables	39.4%			

En ce qui concerne le plan triennal d'immobilisations, les investissements totaux prévus en 2025 sont de l'ordre de 22,8 M\$, dont près de la moitié du financement provient de subventions.

Les principaux projets qui seront réalisés dès 2025 sont la réfection du chemin du Village, la réfection du réseau d'aqueduc et le prolongement du réseau d'égout du secteur du chemin des Pionniers, et le remplacement du gazon synthétique du terrain de soccer. Conditionnellement à l'obtention d'une subvention majeure pour une demande déposée, est également prévue en 2025 la réfection du chemin du Tour-du-Lac Nord ainsi que la réparation des ornières.

La santé financière de la Municipalité de Lac-Beauport est excellente. Plusieurs mesures ont été adoptées afin de se constituer des réserves financières et de stabiliser la dette. Par exemple, la Municipalité détient toujours une réserve financière inutilisée de 1 M\$ pour faire face aux imprévus et un fonds de roulement de 4 M\$ pour effectuer des financements sans frais d'intérêts.

L'endettement total de la Municipalité en 2025 se situera à 37,8 M \$, soit en situation de stabilité depuis les 5 dernières années (37,2 M\$ en 2020). Sur les 37,8 M\$ de dettes, 26,7 M\$ sont assumés par l'ensemble de la population, 7,3 M\$ par des taxes de secteur et 3,8 M\$ par des subventions. Le budget alloué pour le service de la dette en 2025 (capital et intérêts) est de 5 M\$, soit 21,4 % du budget total.

Conclusion

Le dépôt du nouveau rôle triennal d'évaluation pour 2025-2026-2027 a été l'élément marquant pour la préparation du budget de 2025. La hausse des valeurs foncières à Lac-Beauport a fait bondir notre richesse foncière uniformisée de 1,7 à 2,4 milliards de dollars.

En procédant à un réajustement à la baisse des taux de la taxe foncière, nous sommes fiers de pouvoir déposer aujourd'hui un budget prévoyant un gel du compte de taxes moyen pour 2025.

En mon nom personnel, j'aimerais remercier les membres du conseil municipal et les directeurs de chacun des services pour avoir investi temps et énergies sur la réalisation de ce budget.

Charles Brochu
Maire de Lac-Beauport